

Nombre de conseillers
 En exercice : 29
 Présents : 20
 Votants : 27
 Date de la convocation : 15 mai 2012

N° 12.05.21.15

L'an deux mille douze et le vingt et un du mois de mai, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS : Mme SANTONJA, MM COMBE, CONTE, Mme ROMÉRO, M. OUSSET, Mmes CHABLE GAUZY, PLAYS, M. BOUISSEREN, Mme ALQADI NASSAR, M. CAPRON, Mmes RAMON BOTONNET, CARRETIER, M. CARILLO, Mme FONS VINCENT, M. LE NGUYEN, Mlle CROS, MM MUNOZ, FÉVRIER, BOUSQUEL, Mme BOULANGÉ.

PROCURATIONS :
 Mme LABORDE en faveur de Mme LABORDE
 M. ALLOUCHE en faveur de M. CAPRON
 Mlle VAN ELST en faveur de Mme GAUZY CHABLE
 M. SAUVAN en faveur de M. MUNOZ
 Mme TARAYRE en faveur de Mme BOULANGÉ
 M. PLANCHERON en faveur de M. BOUSQUEL
 M. SAVY en faveur de M. FÉVRIER

ABSENTS : MM PAUL, TALBOT

ZAC des CONSTELLATIONS (ex CAUNELLE) – BUDGET ANNEXE

COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Rapporteur : Monsieur OUSSET

Il est proposé au Conseil municipal, réuni sous la présidence de M. OUSSET, d'adopter le compte administratif 2011, dressé par M. Danièle ANTOINE-SANTONJA Maire, comme repris ci-dessous

	Libellé	PREVU	REALISE
	DEPENSES de FONCTIONNEMENT	0 €	0 €

	RECETTES de FONCTIONNEMENT	0 €	0 €
--	-----------------------------------	------------	------------

INVESTISSEMENT

OPERATIONS NON AFFECTEES			
	DEPENSES	0 €	0 €
001	solde d'exécution		
275	Dépôts & cautionnements versés		
	RECETTES	0 €	0 €

001	solde exécution		
28188	autres immos & amort		

OP 10 - EQUIPEMENTS PUBLICS			
	DEPENSES	800 000 €	0 €
2111	Terrains nus	534 100 €	0 €
2128	autres agencement de terrains	220 000 €	
21318	autres bâtiments publics	45 900 €	
	RECETTES	800 000 €	0 €
1321	Subv Etat		
161	Emprunt	800 000 €	

RECAPITULATIF			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		- €	- €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		- €	- €
	SOLDE	0	0
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		800 000 €	- €
RECETTES D'INVESTISSEMENT		800 000 €	- €
	SOLDE	0	0
	SOLDE GLOBAL	0	0

Avant de délibérer, Madame le Maire, intéressée par l'affaire, quitte la séance et ne participe pas au vote.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, adopte la proposition de M. Ousset à la majorité (six contre).

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Le Maire



Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le
et publication
le